



Commune de Bussigny

Service de l'Urbanisme - Développement durable

T. 021 706 12 00 • dev.durable@bussigny.ch

Réf. : 237_Gymnase

Gymnase de Bussigny

A l'attention de Mme Vanessa Bongcam

et Mme Christine Jamorski

Route de Sullens 65

1030 Bussigny

Bussigny, le 27 novembre 2024

Concerne : Bilan de l'atelier d'hydrologie et pollution des eaux

Mesdames,

La Municipalité a bien pris note du rapport sur le bilan de l'atelier d'hydrologie et pollution des eaux de la Sorge et remercie chaleureusement les élèves du Gymnase, les enseignant·es ainsi que tous les expert·es ayant participé à ce projet. Cette étude sera transmise aux mandataires ayant la charge du futur plan d'affectation de la zone (en étude actuellement).

Voici de plus ci-dessous les réponses aux questions des élèves :

- 1) Aimeriez-vous passer une journée sur les rives de la Sorge et vous baigner ?

En l'état actuel, la rivière ne se prête effectivement pas à la baignade. La qualité de l'eau plus que moyenne résulte de la grande zone d'activité de toute la région. Il y a néanmoins un futur potentiel pour le délasserement et la balade, avec un futur plan d'affectation à l'étude sur la Commune de Bussigny.

- 2) Avez-vous déjà des projets qui permettent d'améliorer la qualité de l'eau des rivières qui traversent la commune ?

L'eau de la commune rejetée dans les rivières provient uniquement de l'eau de pluie, de ruissellement et de drainage. Une pollution est donc en principe improbable, mais un accident (par exemple le déversement de substances sur une route) ne peut être évité. De même des microplastiques provenant de l'usure des pneus sont difficilement évitables. Sinon les plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) cités par le Canton doivent être adaptés afin de faire face aux dérèglements climatiques.

- 3) Est-ce que la protection des rivières pourrait devenir un projet majeur pour la commune ?

Les enjeux environnementaux sont considérés comme prioritaires par la Commune, avec de nombreuses actions définies dans son agenda 2030 pilotant la stratégie communale. La protection des rivières est une des mesures.

Un plan de revitalisation des rivières à l'échelle du district est d'ailleurs en cours actuellement (piloté par le SDOL - Stratégie et développement de l'ouest lausannois).

- 4) Est-ce que vous considérez que l'humain va vers un meilleur avenir ?

L'humain s'est adapté à différents bouleversements et nous pouvons avoir confiance en sa capacité de résilience. Il n'est effectivement pas toujours facile à l'heure actuelle pour les jeunes de se projeter vers l'avenir dans un monde de plus en plus incertain. Néanmoins, l'action individuelle est une très bonne façon d'appréhender le futur de la meilleure façon. Même si les stratégies fédérales et les actions au niveau de la Confédération prennent du temps à se matérialiser sur le terrain, le canton et les communes surtout ont le pouvoir de mettre en place des mesures rapidement à leur échelle. Et n'oublions pas que la Suisse est composée d'une multitude de communes donc si chacune prend en main des mesures concrètes localisées en faveur de l'environnement, l'avenir ne pourra être que meilleur.

- 5) Appréhendez-vous les réactions de la population causées par les problèmes environnementaux ?

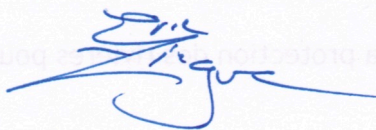
Nous accompagnons la population dans tous les changements liés aux problèmes environnementaux, à travers nos différents services, même si ces changements sont causés principalement par des sources extérieures à la Commune. Bussigny prend de nombreuses mesures pour la préservation de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, la transition énergétique et la santé notamment. Toutes ces mesures reçoivent un écho très favorable de la population.

- 6) Quelles sont les manières de récolter de l'argent pour financer des projets de protection des rivières ?

Plusieurs programmes fédéraux, cantonaux et communaux existent pour financer des projets, ainsi que des fondations privées. Au niveau communal, il existe un fonds de développement durable résultant d'une taxe sur l'énergie, qui est utilisé notamment pour des projets de préservation des ressources naturelles au sens large.

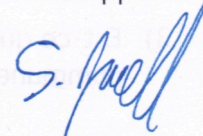
En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous adressons, Mesdames, nos meilleures salutations.

Le municipal :



E. Zingre

Le délégué au
développement durable :



S. Jacot